



Évolution du CETC !?! (Compte épargne temps collectif)

La CFE-CGC rappelle que le CETC est un dispositif négocié en 2009 au travers de l'accord SAFE.

Ce dispositif fonctionne comme une assurance collective obligatoire afin de gérer les fluctuations de charges de l'entreprise en évitant du chômage partiel aux salariés non cadres.

L'alimentation de ce dispositif a été gelée en avril 2016 dans le cadre de l'accord CARE avec l'objectif de le renégocier sous 2 ans.

Pour rappel, en 2009, AH était en pleine période de ramp up et les problèmes de baisse de charges étaient loin des préoccupations quotidiennes. Néanmoins, les négociateurs CFE-CGC ont toujours gardé à l'esprit l'éventualité d'une forte baisse dans le plan de charges.

Nous avons connu ce trou dans le plan de charges ces deux dernières années. Ceci a eu pour effet le déclenchement du CETC à plusieurs reprises et dans différents secteurs de l'entreprise : ADU, FAL, MRO, VIP, PLB.

1 423 salariés non cadres ont puisé 48 365 heures dans le dispositif. Cela représente, en moyenne, une semaine par salarié utilisateur.

L'objectif, pour la Direction, est de permettre aux salariés n'ayant pas ou peu de CETC, de le réalimenter dans le cadre d'un nouvel accord prenant la suite en avril 2018.

A ce stade, la Direction a évoqué des axes de réflexion que la CFE-CGC ne partage pas en l'état :

- Alimentation obligatoire avec, par priorité :
 - Des heures excédentaires à hauteur de 2 jours par an ;
 - Des JNTS pour ceux qui ne font pas d'heures excédentaires ou des heures d'inactivité pour les temps partiels.
- Plafond du CETC : 4 semaines (150 heures pour les NCNF, 160 heures pour les NCF) ;
- Abondement employeur : 100% (2 jours salariés + 2 jours employeur) ;
- Majoration heures excédentaires : 25% ;
- Paiement des seules heures effectuées par le salarié en cas de sortie des effectifs ou de passage de NC à C ;
- Modalité d'utilisation par secteur et ou sous-ensemble à définir.

Pour la CFE-CGC, l'alimentation, l'utilisation et la récupération d'un CETC doivent être agiles et innovantes. On en est très loin.

